

**QUESTION DE M. FOURNY À M. DI ANTONIO, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ, DE LA NATURE, DE LA FORÊT ET DU PATRIMOINE, SUR « LA CRÉATION D'UN LABEL « PORC WALLON » »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Fourny à M. Di Antonio, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, sur « la création d'un label « porc wallon » ». La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, chers collègues, la question d'actualité qui m'amène aujourd'hui fait suite à la reprise des abattoirs d'Aubel par un groupe flamand qui succède ainsi à la famille Detry à la tête de cet abattoir. Suite aux différentes déclarations faites par les différents repreneurs de l'abattoir, il est apparu que des éléments concrets de perspective de développement de celui-ci pouvaient être envisagées et espérées.

On a pu découvrir - ou redécouvrir - le fait que 25 % de la viande produite à partir du porc en Wallonie sont issus de Wallonie. Le reste est importé alors qu'on produit un nombre important de porcs dans notre région. Leur souhait est de pouvoir développer une filière porcine importante en Wallonie pour pouvoir augmenter ce pourcentage et le porter vers des niveaux plus importants. L'idée qui a été lancée par ces nouveaux investisseurs flamands est de créer un label wallon du porc, produit sur le territoire wallon avec la qualité wallonne, et surtout par des producteurs wallons. En quelque sorte, il s'agirait d'avoir une filière intégrée wallonne autonome afin de pouvoir :

- développer la filière ;
- alimenter l'abattoir ;
- créer de la richesse ;
- développer le commerce du porc en Wallonie ;
- éviter la dépendance de l'extérieur.

Les chiffres démontrent en effet que nous sommes tout à fait dépendants et que la production interne est inférieure à la consommation.

Monsieur le Ministre, la question qui m'amène vers vous aujourd'hui est de savoir si cette idée du label peut être intéressante. Avez-vous entendu cet appel ? Avez-vous été contacté à ce propos ces derniers temps pour pouvoir développer cette idée ?

Quelles sont vos perspectives en matière d'élevage porcin pour continuer à soutenir et poursuivre le développement de l'élevage porcin en Wallonie ?

Voilà les quelques questions que je souhaitais vous poser à ce propos, en suite de ces déclarations faites par les repreneurs de l'abattoir d'Aubel.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. le Ministre Di Antonio.

**M. Carlo Di Antonio**, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine. – Monsieur le Député, nous avons effectivement entendu cet appel des investisseurs flamands qui ont repris l'abattoir porcin d'Aubel. C'est plutôt une bonne nouvelle - une excellente nouvelle, même - puisqu'il s'agit d'une forme de reconnaissance d'une filière et d'une qualité qui existent en Wallonie.

Ce serait, pour nous aussi, une manière de promouvoir les circuits courts que nous avons qualifiés de priorité pour nos productions en Wallonie.

Contact doit être pris pour voir exactement quelle est leur demande. En effet, il y a deux aspects. Il y a l'aspect quantité : aujourd'hui, les Wallons ne consomment que 25 % de produits porcins produits en Wallonie.

Il y a également l'aspect labellisation : nous l'avons déjà abordé pour une série de produits - le pâté gaumais, le jambon d'Ardenne. D'autres produits sont également en cours de labellisation.

La question se posera donc sur le nom. Devra-t-on appeler cela le porc wallon ? L'appellation est-elle vraiment celle qui devra être mise en avant ? Il faut également lancer la procédure, ce qui prend un certain temps et répond à des contraintes au niveau de l'Europe : appellations d'origine protégée ou appellations géographiquement protégées ? Il y a plusieurs formules possibles.

Nous allons étudier cela avec beaucoup d'intérêt. C'est potentiellement une façon très intéressante de doper ce secteur en Wallonie.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Fourny.

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – Je remercie le ministre pour la réponse apportée et l'attention qu'il entend accorder à la production wallonne, sa promotion et son développement à venir.

Par ailleurs, j'entends également la volonté de poursuivre la politique de développement des circuits courts entre la production et les consommateurs, ce qui me semble être une forme intéressante de développement économique pour l'agriculture dans le futur.